

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU 12 JUIN 2018

### 1/ PROJET POSTE ANNEXE

Nous avons transmis par mail à l'ensemble des membres du conseil de quartier le compte-rendu de nos 2 réunions à la mairie, réunions au cours desquelles 2 projets nous ont été présentés.

Après discussion entre nous, nous rappelons les attentes de notre quartier sur ce projet :

- Un projet à l'échelle du bourg, donc de dimension raisonnable avec essentiellement des commerces ou services, s'intégrant dans le bâti existant (contrairement à la maternelle de Saint Joseph dont les couleurs et la modernité dénotent fortement)
- Une construction de qualité, avec toit à pans
- Le maintien des places de parking existantes, condition essentielle pour le fonctionnement des commerces et pour les déposes-minutes des écoles

Nous nous posons encore des questions :

- La mairie a-t-elle reçu des lettres d'intention de Casino ou de Carrefour (les 2 enseignes dont elle nous a parlé lors de la réunion du mois de Janvier) faisant état de leur engagement sur ce projet ?
- Certains dans le conseil se demandent si la surface retenue de 300m<sup>2</sup> qui aurait été validée par la CCI est bien raisonnable compte-tenu de la politique actuelle des grandes enseignes de fermeture de magasins.
- Quels sont les critères retenus pour choisir entre le projet 1 et le projet 2 ?
- Le planning retenu rend très difficile une concertation : comment imaginer qu'avec un permis de construire déposé fin Juillet, donc en plein pendant la période des vacances, il puisse y avoir une vraie concertation ? Ne serait-il pas possible d'envisager une réunion publique début septembre avec la publicité nécessaire?

Nous avons le sentiment que tout se précipite alors que nous n'avons vu aucun projet architectural, que le pharmacien et le boulanger n'ont pas encore de proposition de loyer. Pourquoi rien ne s'est-il passé entre début 2016, période de la 1<sup>ère</sup> concertation et début 2018 ? Tout cela nous inquiète car ce que nous souhaitons, ce n'est pas « mettre des bâtons dans les roues » mais élaborer avec la mairie et ses acteurs un beau projet pour le bourg, bourg dans lequel nous vivons et que nous apprécions.

Nous rappelons ci-dessous le courrier que nous avons adressé à la mairie le 14/03/2016

**M. Corentin REMOND**

*Tassin la Demi-Lune, le 14/03/2016*

*Monsieur,*

*Suite à la réunion d'information que vous avez organisée le 3 février au sujet du réaménagement de l'ancien bureau de poste, notre conseil de quartier a débattu de cette question, lors de sa réunion trimestrielle du 10 mars.*

*Dans la démarche de la consultation souhaitée par notre conseil, et engagée par la mairie, il aurait été préférable de nous demander les attentes des habitants de façon concomitante à l'étude de la C.C.I., ce qui aurait permis d'avancer plus vite dans l'élaboration de ce projet. Ce phasage n'ayant pas été retenu, la présentation des travaux de la C.C.I. en même temps que celle d'une esquisse d'un bâtiment élaborée par un cabinet privé aurait pu enrichir davantage notre réflexion.*

*Ces remarques préliminaires faites, notre conseil formule ici ce qu'il souhaiterait comme implantation, à cet emplacement de l'ancien bureau de poste :*

- *Supérette d'une superficie minimum de 300 m<sup>2</sup> (surface nécessaire d'après les renseignements que nous avons recueillis)*
- *Dépôt de pain fourni par le boulanger du Bourg*
- *Surface de vente de produits maraîchers locaux*
- *Pharmacie, en déplacement de celle de l'avenue Esplette*
- *Concernant le distributeur de billets, les informations données par la mairie laissent à penser que cette installation serait possible, mais avec le coût supporté par la collectivité. Si c'est le cas, il ne nous semble pas opportun de prévoir cette implantation, dans la mesure où les moyens de règlement par carte bancaire, smartphone et autres technologies vont se développer dans les prochaines années*
- *Ces futurs commerces ne devront pas rentrer en concurrence avec ceux du Bourg*

*Concernant la construction d'un R+1, présenté lors de la réunion comme nécessaire pour la rentabilité financière du projet, nous sommes dubitatifs à ce sujet :*

- *Le bâtiment face au Botanic d'Ecully ne comporte pas d'étage. Cette opération est-elle rentable ?*
- *La construction de logements nécessiterait sans doute celle de places de parking : en sous sol, mais avec un coût élevé, en surface, mais en réduisant les places disponibles pour les clients futurs*

*Si la construction d'un étage s'impose, nous envisagerions davantage une implantation de cabinets médicaux et paramédicaux, ce qui accentuerait l'attractivité du lieu.*

*Pour le reste du Parc des Ombrages, il est demandé ou souhaité:*

- *Aucune réduction du nombre de places de stationnement (24 + 20)*
- *Un empiètement possible du bâtiment sur la pelouse, côté Nord*
- *Le remplacement éventuel des deux platanes Sud par des arbres de moindre envergure*
- *Un accès sécurisé pour les piétons et les automobilistes*
- *La structure du bâtiment contigu au jardin public devra être un lieu de vie, avec une architecture bien intégrée aux bâtiments environnants*

*Le conseil de quartier n'a pas estimé nécessaire de se prononcer sur l'esquisse du bâtiment présentée lors de la réunion du 3 février, car cette proposition est prématurée par rapport à l'avancement de la réflexion. Il nous semble utile qu'un appel d'offre pour le choix d'un aménageur ou d'un promoteur soit effectué, afin que la meilleure décision possible soit prise quant aux choix des activités commerciales et de service, et des solutions architecturales.*

*Nous souhaitons que vous puissiez nous informer du calendrier retenu pour ce projet, depuis les démarches réglementaires initiales jusqu'aux choix définitifs. Nous espérons vivement que nous serons régulièrement consultés et écoutés, ce qui serait la concrétisation d'une démocratie locale participative, que votre municipalité a voulu poursuivre en renouvelant l'existence des Conseils de Quartier.*

*L'ensemble des membres du Conseil du Bourg Montpinot vous adresse leurs cordiales salutations*

Copie : M. le Maire, Pascal Charmot  
Jacques Blanchin

## **2/ AUTRES SUJETS**

Bilan du vide-grenier : de l'avis de tous, ce vide-grenier fut une grande réussite aussi bien du point de vue de la fréquentation que du nouvel emplacement jugé plus adapté que le précédent. Nous avons regretté que le restaurant La Campagne d'Olivier ne puisse ouvrir à cette occasion. Merci encore à tous ceux qui se sont beaucoup investis pour le succès de cette journée !

Bilan de la réunion sur La maison de Répit : une trentaine de personnes ont assisté à cette réunion très intéressante au cours de laquelle Henri de Rohan Chabot a présenté avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme son projet. Plusieurs personnes ont ainsi décidé de se proposer comme bénévoles suite à cette réunion.

Nous suggérons, pour poursuivre cet élan, de créer au sein de notre conseil, une commission « Solidarité » pour réfléchir aux actions que nous pourrions mener dans notre quartier autour des personnes âgées ou des personnes en difficulté.

Nous avons été contactées par 3 personnes qui souhaitent intégrer notre conseil. Afin de pouvoir leur répondre nous voudrions savoir si certains d'entre vous désirent se retirer du conseil à compter de Septembre prochain.

Nous décidons de fixer notre apéritif de quartier annuel au vendredi 28 Septembre à partir de 18 heures 30, sur la place de l'église Saint Claude.

La date de la prochaine réunion est fixée au **jeudi 6 Septembre à 20 heures**.  
Lieu à confirmer. Cette réunion permettra de préparer l'organisation de l'apéritif de quartier et la distribution de tracts.